

LA DATTE DANS L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

Le 28 septembre dernier s'est réunie au Ministère de l'Économie Nationale à Paris la Conférence de la Datte.

Cette Conférence groupe annuellement les représentants des Administrations intéressées de France, d'Algérie et de Tunisie, et les représentants qualifiés de la production, du commerce et de l'industrie de la datte. Elle a pour objet de fixer la politique à suivre en matière de prix, de commercialisation et de standardisation.

Les propositions qu'elle a établies pour la campagne 1948-49 feront l'objet de décisions ultérieures des administrations compétentes des trois territoires.

Il faut souligner l'importance que revêt ce produit nord-africain, la datte, dans l'économie générale du pays, et il paraît intéressant, au moment où va s'ouvrir la campagne de dattes, de faire le point de la situation de la production, du commerce et de l'industrie de la datte en Tunisie.

La Tunisie possède dans ses territoires du Sud à climat désertique, de très belles oasis situées dans d'immenses cuvettes de sable abondamment arrosées. C'est dans ces oasis que poussent en abondance les palmiers-dattiers, dont quelques variétés produisent les fruits les plus appréciés du Nord de l'Afrique.

Les dattes de choix provenant des oasis du Djerid et du Nefzaoua peuvent être classées au premier rang de celles de la récolte d'Afrique du Nord. Cette supériorité est due aux conditions climatologiques particulièrement favorables à la maturation; elle tient également à l'abondance des nappes aquifères et aux soins qu'apportent les indigènes à la culture des palmiers-dattiers des meilleures variétés. D'importantes palmeraies européennes ont été créées durant les 25 dernières années, et, disposant d'un matériel moderne, elles peuvent rivaliser du point de vue technique avec les plus belles installations mondiales du genre.

Il existe environ 150 variétés de dattes, mais il faut surtout retenir :

— La datte « Deglet Ennour » (doigt de lumière), qui offre un ensemble tout à fait remarquable de qualités : saveur, couleur ambrée, transparence : c'est un fruit fort attrayant et d'une grande faculté de conservation.

— La datte « Alligh » mérite également une mention spéciale : excellente, très sucrée, en général assez grosse, elle remplace avantageusement sur la table du pauvre sa belle concurrente.

En 1910, la Tunisie comptait moins de 1.000.000 de pieds de palmiers-dattiers. D'après le dernier recensement, plus de 2.700.000 pieds se répartissent ainsi :

	Jeunes	Adultes	Nombre total
Dattes Degla Ennour	164.000	180.000	344.000
Dattes consommation, y compris les Alligh	173.500	2.209.000	2.382.500
	337.500	2.389.000	2.726.500

Dans un délai de 5 à 10 ans, la production actuelle sera probablement doublée. Pour la campagne 1948-49, elle est évaluée aux chiffres suivants :

Dattes Degla	8.500 T.
Dattes Alligh	11.000 T.
Dattes Communes . .	24.000 T.
	<hr/>
	43.500 T.

Cette production est en notable augmentation, sur les résultats de 1946-47 (26.000 T.), et 1947-48 (32.000 T.). Les fruits, qui ont bénéficié cette année de conditions climatiques tout à fait favorables sont d'excellente qualité : cette récolte se partage entre la consommation intérieure et l'exportation ; pour évaluer l'importance dans le commerce tunisien d'une récolte de dattes, il est utile d'indiquer que la valeur globale de la production dattière, valeur établie en FOB, peut être évaluée pour cette année à 3.500.000.000 de francs environ, dont 50% proviennent de l'exportation.

La consommation intérieure offre à la production tunisienne un débouché important puisque, sur les prévisions de récolte de cette année, 30.500 tonnes sont prévues pour le marché local, soit :

Dattes Degla	3.500 T.
Dattes Alligh	4.000 T.
Dattes communes . .	23.000 T.

Les dattes sont la principale ressource des 600.000 habitants qui peuplent les territoires du Sud; les sédentaires habitant les oasis vivent uniquement de leur production; les nomades sont tous plus ou moins intéressés à cette culture en tant qu'ouvriers saisonniers ou transporteurs.

La datte constitue aussi la base indispensable de l'alimentation des habitants de ces contrées. En général, les dattes sur le marché intérieur sont consommées en l'état; elles sont débitées sur le marché directement livrées dans les caisses

d'origine. Toutefois, la clientèle européenne semble apprécier les dattes simplement conditionnées dans des paquets divisionnaires, en raison des difficultés de manipulation.

En ce qui concerne l'exportation, la France demeure de loin le client principal de la Tunisie pour les dattes « Degla » de qualité « consommation » et de qualité « tout venant », ces dernières étant destinées à être traitées par l'industrie métropolitaine, et en particulier à Marseille.

L'Angleterre offre également un marché important pour nos dattes Degla de qualité « extra ». Jusqu'à ces dernières années, la Tunisie n'était pas en mesure de conditionner elle-même ses dattes selon les normes imposées par certains pays étrangers, notamment l'Angleterre. La plupart de nos dattes étaient donc vendues à des conditionneurs métropolitains qui tiraient eux seuls profit de la réexportation sur l'étranger.

D'autre part, depuis quelques années, les goûts de la clientèle ont considérablement évolué, et les métropolitains vont de préférence aux dattes conditionnées à la mode anglaise.

Nos efforts doivent tendre de plus en plus vers une industrialisation rationnelle de la datte qui permettra de valoriser considérablement ce produit à l'exportation, par sa transformation et le travail important à laquelle elle donne lieu.

Si, l'an dernier, nous n'avons pu exporter vers l'Angleterre que 563 tonnes de dattes, représentant tout de même 71.801.000 francs, cette année, le développement d'usines dans la région de Sfax va permettre à la Tunisie vraisemblablement, non seulement d'exporter sur le contingent de 6.000 tonnes de dattes Degla prévu à l'exportation environ 2.000 tonnes d'« extra » di-

rectement sur l'Angleterre, représentant en FOB un demi-milliard de francs environ, soit plus de 500.000 livres sterling, mais aussi une grosse partie de nos dattes pourra être exportée sur la France, non plus en caisses d'origine comme autrefois, mais en emballages conditionnés destinés à aller directement au marché de consommation de la Métropole.

Ainsi, donc, parallèlement au développement de la production elle-même, se poursuit une revalorisation industrielle importante de ce produit.

Ces industries naissantes doivent être encouragées. Elles permettent non seulement la revalorisation de ce produit, mais encore l'utilisation rationnelle de tous les écarts de triage utilisables par une industrie mineure de pâtes de fruits, de miel

de dattes, de provende d'animaux, etc...

Un chiffre fera mieux ressortir encore l'importance de la datte au point de vue du commerce extérieur :

L'Angleterre a payé l'an dernier pour les dattes d'Afrique du Nord 2.700.000 livres, alors qu'elle n'a payé pour les phosphates dont elle est pourtant un client important que 1.955.000 livres.

En conclusion, on peut donc affirmer que tant du point de vue alimentaire que par sa place dans le volume du commerce et bientôt de l'industrie tunisienne, la datte constitue un des facteurs économique et social des plus importants dans l'économie générale de la Tunisie.

Paul G. AUBRUN,
Directeur de l'O. T. U. S.